

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2022**

**Date de convocation : 27 Septembre 2022**

**Lieu et heure de la réunion** : la réunion s'est tenue dans la salle du RDC de la mairie de MARSON à 20h30

**Présents** : Noël VOISIN DIT LACROIX, Karine MUSART, Frédéric BOITEUX, Katia DAUTELLE, Gérard HERMANT, Annie WILK, Danièle MICHEL, Reine LE LUEL, Anne-Françoise VALLERY, Jérôme MALLET

**Absent excusé : Jean-Philippe LEVEQUE**

**1 - Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 30 Août 2022**

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, valide le compte rendu.

**2 - Avis du conseil concernant les déploiements éoliens sur les communes de Dampierre-sur-Moivre, Saint-Jean-sur-Moivre et Vésigneul-sur-Marne**

Aucune remarque de la part du conseil, qui émet donc un avis favorable pour les 2 projets.

**3 - Délibération sur l'évolution envisagée de la téléphonie de la mairie et de la mise en place d'un agenda en ligne**

Objectif : Passer en fibre optique et mettre en place un système de sélection directe qui permettrait de diminuer le nombre d'appels téléphoniques et surtout de répondre aux appels destinés à la mairie en dehors des heures d'ouverture et faciliter la prise de rendez-vous pour les passeports ou cartes d'identité.

Les postes téléphoniques grand public seront remplacés par des postes professionnels.

L'agenda en ligne vient en plus de cette installation, soit 14€ par mois d'abonnement et 180€HT pour 2000 SMS.

Présentation du devis par Monsieur le Maire :

- Partie matériel et mise en place : 2097,15 € TTC, la TVA est récupérée
- Abonnement mensuel : 149,53€ au lieu de 70 € actuellement

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, valide cette proposition.

**4 - Décision modificative du budget en relation avec le point N° 3**

Cet investissement sera prélevé sur les dépenses d'investissements non consommées.

**5 - Avancement des travaux en cours**

- Pompe à chaleur de la mairie : les travaux sont terminés, la PAC est opérationnelle ; il reste à faire la dépollution de la cuve à fuel. La commune va bénéficier de 2 subventions pour financer l'installation :
  - Subvention DSIL (Etat) : 15 688€ ;
  - Subvention Grand Est (Climaxion) : 15 827,88€ ;soit environ 80% du montant HT des travaux.
- Installation d'une réserve incendie souple : subvention du Département de 3 218€.

## **6 - Achat de petits électroménagers pour le personnel communal**

Le personnel communal ne disposant pas localement de moyen de restauration et ne pouvant pas rentrer chez eux pour déjeuner, souhaite disposer d'un four à micro-ondes et d'une bouilloire.

Le maire propose d'effectuer ces achats pour un coût d'environ 200 à 220 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, valide cette proposition.

## **7 - Mise en place d'une signalisation « Route Glissante » suite à plusieurs coulées de boues sur le chemin de Chepy (RD 1 – village de Chepy)**

Le chemin d'AF nouvellement créé par le dernier remembrement est en pente et débouche directement sur cette voie. Par fortes pluies, il draine de la terre et des graviers qui se déposent sur la chaussée

Il n'y a pas de solution technique simple à ce problème. Monsieur le Maire propose de signaler ce danger en posant des panneaux routiers permanents « chaussée glissante ».

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, valide cette proposition.

De même, la route de Francheville présente également par gros orages des dépôts de terre et graviers, la solution retenue est de procéder à un arasement des bernes, là où ce sera possible, ainsi que sur le chemin d'AF qui coupe la route. Le but est de faire en sorte que l'eau s'écoule au plus proche de là où elle tombe. Attention au travail des champs à proximité, une terre fine ne tient pas et part rapidement avec le flux d'eau.

## **8 - Informations et questions diverses**

- Manceuvres militaires pour début 2023 :
  - Une demande pour le terrain de loisirs en mars et mai ;
  - Une autre demande pour l'installation d'un état-major sur le site de l'ancienne carrière, Route de Courtisols.
- Présentation du projet de sécurité routière sur la RD1 et la RD79 le **18 Novembre de 17h00 à 20h00**, salle du rez-de-chaussée de la mairie.
- Dératisation de la commune : plusieurs habitants se sont plaints de la présence de rats à certains endroits : Monsieur le Maire va contacter la CAMDA.

**Prochain conseil : le Mardi 15 Novembre 2022 à 20h30**